LA STRUCTURE SOCIALE PATRIARCALE ET LES VIOLENCES CONJUGALES EN AFRIQUE DANS VIE DE FEMME VIE DE SANG D'AZARATOU BABONI

Babatunde Olawumi, AYODELE

Emmanuel Alayande College of Education, Oyo
prisca2030@gmail.com

Resume
La structure sociale patriarcale a été souvent considérée comme l'une des causes primaires des violences contre les femmes et les jeunes filles. La société africaine par son système de valeurs et de normes assigne des rôles souvent complémentaires plutôt que conflictuels pour l'homme et pour la femme, mais malgré des années de lutte féministe, il existe encore aujourd'hui des traces de la perpétuation des pratiques traditionnelles africaines avilissantes envers la femme surtout dans les relations intimes ou dans le mariage, et qui sont parfois considérées comme des violences domestiques. Ce travail examine spécifiquement le concept de la violence conjugale sous un angle sociologique. L'inégalité entre les sexes est le résultat de la discrimination persistante fondée sur le sexe et elle se manifeste différemment selon la race, la culture, la politique, le pays et la situation économique. Cette inégalité de genre est considérée comme un facteur qui influe sur la violence surtout contre les femmes.et les filles et influe aussi profondément sur la qualité de vie de la femme, épouse, mère et fille à la fois. La violence conjugale peut être sexuelle, physique, économique, psychologique, verbale ou émotionnelle selon le cas exercées souvent par l'homme au sein de la de la famille et peuvent se produire simultanément, elles ne sont pas exclusives l'un de l'autre. Le roman Vie de femme, vie de sang Azaratou Baboni est une histoire de la lutte sociale pour l'émancipation des femmes africaines qui est vue dans une vision essentiellement africaine.

Mots cles : Violence, patriarcat, conjugale, émancipation, genre, mariage, pouvoir masculin

Introduction

Des grands défis continuent à entraver l'émancipation des femmes en Afrique et à ralentir les progrès et le développement de nombreuses communautés, entre autres, la violence faite aux femmes : les mariages forcés, les mutilations génitales, le problème de l'éducation des filles, les coups et blessures, l'humiliation publique, l'exclusion dans la prise de décision, le viol, les maternités multiples, le lévirat, les inégalités de salaire, etc. La femme africaine a souvent été lésée dans ses droits les plus légitimes pour se concentrer donc aux activités du foyer. Dès l'enfance, la fille est préparée à assumer des fonctions domestiques. C'est surtout dans le milieu familial que la jeune fille ou la femme a des responsabilités à tenir, entre autre s'occuper de son mari et de ses enfants. L'Afrique est un continent à multiples facettes et qui se métamorphose rapidement. Le roman devient donc un terrain de prédilection pour les négociations entre les cultures, entre le pouvoir patriarcal et matriarcal dans les relations de genre et une invention de soi, et d'une négociation des relations de pouvoir, entre les sexes et entre les cultures. Ces récits disponibles se concentrent surtout sur la violence exercée par les hommes contre les femmes.

La violence sous toutes ses formes affecte plusieurs aspect de la vie d'un individu entre autre la santé, le développement socioéconomique, l'éducation, les droits juridiques et humains. Beaucoup a été fait pour réveiller les consciences sur ce fléau afin d'apporter des changements comportementaux. En 1993, une déclaration des Nations Unies a été décrétée sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et qui fut adoptée par l'Assemblée Générale de l'ONU plaçant la violence à l'égard des femmes dans une

visée du pouvoir et liant la violence à une recherche de domination des hommes et à l'assujettissement des femmes. Cette violence, selon Morbois et Casalis (2000 :42) est encouragée par les institutions éducatives, religieuses, culturelles sur qui incombent la responsabilité de l'oppression sociale des femmes, ainsi que l'amplification des inégalités et la dépendance économique des femmes.

Le pilier de la structure sociale traditionnelle africaine reste bien évidemment la famille. Les sociétés traditionnelles africaines sont marquées par un manque de distinction entre famille et entreprise, la division du travail étant principalement influencée par l'âge, le sexe et le statut marital. Un bon nombre d'écrivaines fustigent toute attitude discriminatoire basée sur le sexe, plus précisément, l'avilissement de la femme sous toutes ses formes. La violence faite aux femmes est donc définie par l'ONU comme étant :

> La violence contre les femmes est la manifestation de rapports de force historiquement inégaux entre l'homme et la femme qui ont abouti à la domination exercée par les hommes sur les femmes et à la discrimination à leur égard, et empêchée leur pleine promotion, et la violence contre les femmes est le mécanisme social fondamental et extrême qui contraint les femmes à une position de subordination par rapport aux hommes.

En Afrique, la structure sociale patriarcale a été souvent considérée comme l'une des causes primaires des violences contre les femmes et les jeunes filles. Les réalités économiques, sociales, culturelles et traditionnelles sont telles qu'en Afrique, la femme dépend de son mari. Derive (2016 :1) estime que ces modèles tirent leur légitimité des traditions validées par plusieurs générations bien avant et postulés comme garants d'une sagesse d'autant plus crédible et vus comme le fruit d'une expérience collective, ainsi, la modernité n'a pas mis un terme total à son influence et à son existence. Il y a encore aujourd'hui des traces de la perpétuation des pratiques traditionnelles africaines dans de nombreuses régions d'Afrique. Pour Zarka (2017), la critique des paradigmes des sciences humaines et sociales pour comprendre les mœurs, les pratiques, les mythes des sociétés africaines ou asiatiques et la passion la plus destructrice de tout ce qui à tort ou à raison est considéré comme occidental : la rationalité, l'universalité, les droits humains, la démocratie, la liberté, l'égalité, etc.

La première génération d'écrivains africains surtout ceux de la Négritude se sont distingués par leur lutte et engagement politique à l'ère des indépendances (Senghor, Césaire, Fanon, etc.), puis d'autres thématiques littéraires se sont associés après les indépendances avec des thèmes sur la polygamie, les mutilations génitales, les mariages forcés, la révolte, la dictature politique, et bien d'autres, très souvent exploités dans les récits des femmes écrivaines comme Mariama Bâ, Regina Yaou, Fatou Keita, Calixthe Beyala, Ken Bugul, Aminata Sow Fall, Véronique Tadjo, Werewere Liking, etc. Donc pour ces femmes africaines, l'indépendance politique des années 60 n'était pas une libération étant donné qu'elles étaient encore assujetties par les chaines des traditions. Ndiaye et Semujanga (2004) dans le livre *Introduction aux littératures francophonies* opine au sujet du roman africain que le roman se fait remarquer d'abord par son engagement sociopolitique anticolonialiste, qui prend une double orientation à l'instar de la poésie de la négritude : certains écrivains s'attachent à réhabiliter les valeurs et pratiques socioculturelles de l'Afrique traditionnelle, d'autres dénoncent l'oppression, les humiliations et les préjugés raciaux et appellent à la résistance, sinon à la révolte (les deux tendances pouvant évidement se conjuguer dans un même texte).

Le concept de genre est, selon Mfoungué (2012 :10) intimement lié aux nombreux aspects de la vie des individus tant sur le plan économique que social mais aussi dans leur vie privée et celle de tous les jours. Ce concept permet également de comprendre les spécifiques rôles que la société reconnait à chaque individu selon son sexe. La société par son système de valeurs et structure sociale assigne des rôles souvent complémentaires plutôt que conflictuels pour l'homme et pour la femme. L'inégalité entre les sexes est le résultat de la discrimination persistante d'un groupe de personnes fondée sur le sexe et elle se manifeste différemment selon la race, la culture, la politique, le pays et la situation socioéconomique. Cette inégalité de genre est considérée comme un facteur

qui influe sur la violence surtout contre les femmes.et les filles.

La violence faite aux femmes désigne tout acte de violence fondé par l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée. Ce travail examine spécifiquement la violence conjugale ou domestique. Le terme "conjugal ou domestique" s'associe aux violences perpétrées par un partenaire intLa violence domestique est souvent utilisée de manière interchangeable avec la violence entre partenaires intimes ou conjugale. Cette vaste question est examinée sous un angle sociologique: la femme et son statut dans le mariage en ce temps de modernité.

La violence conjugale est un problème public majeur dans la mesure où elle affecte des millions de personnes sur le plan social, de santé, de l'education, politique et économique, etc. et qui entraîne souvent des blessures physiques et émotionnelles, voire des décès. Les violences conjugales sont-elles les conséquences du pouvoir masculin (patriarcat) sur le plan structurel et comportemental? Les femmes africaines doivent-elles se révolter face à cette situation ou aller par la négociation ? Beaucoup a été fait pour réveiller les consciences sur ce fléau afin d'apporter des changements comportementaux. La révolte peut commencer par l'expression de la plainte qui peut ensuite se transformer en colère et en action violente ou en crime.

> Quand elle apprit ce qui m'était arrivée, elle fut révoltée, exécrée. Ce soir-là, elle décida de régler cette affaire pour de bon (Vie de femme, 114)

En Afrique, les valeurs morales traditionnelles permettent à l'individu de vivre harmonieusement avec les autres membres de la communauté et avec lui-même. Le mariage est une institution légale de base entre homme et femme ainsi la relation conjugale présente un rapport de pouvoir entre la femme et le mari. L'époux étant l'autorité principale et chef de famille, il incombe donc à la femme de faire les travaux ménagers et à l'homme de prendre soin des besoins de la famille. La violence envers le sexe féminin qu'elle soit de nature physique, psychologique, sexuelle, économique dans une relation amoureuse ou pas, reste encore tabou dans un bon nombre de sociétés africaines. Même si les lois relatives au mariage ne discriminent plus explicitement les hommes ou les femmes, les inégalités du genre dans l'institution du mariage continue d'être un problème.

Le genre se réfère aux relations sociales et aux différences structurelles qui caractérisent l'homme et la femme en termes de leurs fonctions, de leurs statuts et de leurs rôles qui leur sont assignés par la société et justifiés par les traditions et qui se transforment à travers des générations. Le monde dans son fonctionnement est toujours en ballotage avec la lutte du genre dans tous les secteurs de la vie professionnelle, conjugale, religieuse, politique, économique, éducative, etc. Les mouvements féministes ont toujours combattu les problèmes associés à la violence sur le genre, à l'exclusion des femmes des organes politiques, à la position et au rôle que la femme occupe dans la société, à l'avortement, à la prostitution forcée, à la marginalisation des filles dans le domaine de l'éducation, de la dénonciation de l'inceste, aux travaux manuels des jeunes filles.

La prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes ainsi que la violence domestique s'inscrivent clairement dans la charte de la Convention d'Istanbul de 2011 et ladite prévention s'applique clairement au mariage forcé des femmes adultes ou des filles. La violence conjugale se perpétue généralement par des personnes du genre masculin qui sont proches et qui ont une fonction de pouvoir, de confiance, et d'intimité: fiancés, pères, maris, frères, oncles, ou d'autres parents comme un cousin. Plus souvent la violence s'exerce sur les femmes par les hommes dans la plupart des cas, mais celle de la femme contre un homme sont quelque peu minime surtout dans la sphère du mariage.

Dans le cadre de cette étude, nous nous limitons à la violence domestique ou conjugale vis-à-vis du pouvoir masculin, c.-à-d. les mauvais traitements qui ont lieu dans le contexte de toute relation amoureuse et qui sont justifiés par le pouvoir masculin ou patriarcal. Khan (2000 :2) stipule que c'est dans la famille que les femmes et les enfants sont plus exposés aux dangers de violence qu'ailleurs alors que la famille devrait

plutôt être le lieu le plus sécurisant. Avec un conjoint violent, le foyer devient un endroit d'atrocités entre les mains du chef de la famille qui devrait plutôt les protéger. L'institution du mariage s'accompagne également de rôles de genre fortement prescrits. La sexualité, les droits et l'accès aux ressources financières des femmes sont strictement contrôlés dans les mariages. Que la famille soit pauvre ou riche, le corps et le travail des femmes sont considérés comme la propriété de leur mari.

> Je commençai à vendre des tenues pour enfants et quelques divers. Peine perdu. A mon insu, Ambroise allait soutirer régulièrement de l'argent dans l'armoire où j'épargnais les recettes (Vie de femme, 92)

La violence naît donc spontanément dès que l'humain se sent nié ou opprimé dans ses droits et ses libertés. Azaratou Baboni dans ce roman *Vie de femme, vie de sang* déballe les douleurs atroces des femmes africaines dans le contexte patriarcal africain, la féminité, la maternité, les violences, les traditions avilissantes, etc. Fatou, le protagoniste du roman *Vie de femme, vie de sang* n'arrive plus à subir toutes ces formes de violences conjugales et veut y mettre fin à tout prix. Elle doit donc se révolter. L'espérance d'une meilleure vie passe par la révolte à travers une prise de conscience par la victime de sa condition d'oppression, et ensuite par la formulation de ses pensées et la concrétisation de ces actes afin de lutter contre cet assujettissement. Et enfin viendra la victoire finale.

Le pouvoir masculin ou patriarcat et l'institution du mariage

Le patriarcat est fondamentalement une société favorisant les hommes en promouvant l'oppression des femmes. Une telle société dépend d'une production paysanne ou artisanale basée au moins en partie à la maison. Le patriarcat comme système social reconnait le pouvoir de l'homme ou du père, en tant que détenteur d'autorité dans la famille ou du clan. La continuation de cette autorité se fonde sur la descendance par les hommes de cette lignée ainsi qu'à la transmission patronymique et la discrimination du genre. Le patriarcat est également défini comme étant la suprématie du père sur l'ensemble de la famille ou de la tribu. C'est une institutionnalisation du genre qui contrôle de manière systématique les activités tant privées que publiques de la femme régie par des structures légales, économiques politiques favorisant les hommes. De ce fait, il constitue un cercle de violences quasi permanent envers les femmes car le patriarcat justifie la dominance male et les privilèges entre les mains des hommes (Keusseu, 2006 :126). Johnson (2005 : 92) stipule que pour le critique, cela signifie qu'une société est patriarcale dans la mesure où elle promeut le privilège masculin, en étant dominée par les hommes, identifiée par les hommes et centrée sur les hommes. Elle s'organise également autour d'une obsession du contrôle et implique l'oppression des femmes comme l'un de ses aspects clés.

Le pouvoir de domination des hommes de manière globale est inscrit dans la loi. Le colonialisme, les normes culturo-religieuses n'ont jamais mis en cause les structures patriarcales qui depuis longtemps définissent le statut des femmes par le mariage et la maternité, un rôle essentiellement domestique. Mfoungué (2012) voit l'institution du mariage civil comme un moyen légal permettant l'union de deux personnes et de deux familles. Par contre le mariage traditionnel ou coutumier est aux africains une étape importante qui se solde par la perception de la dot. Le concubinage est une forme d'union exempte d'une certaine légitimité mais lorsqu'il y a naissance d'un enfant, la reconnaissance de cette union par les parents la rend légitime.

Dans la famille traditionnelle africaine et dans le mariage, la société continue de promouvoir différents rôles pour les hommes et les femmes et ces rôles sont parfois aussi enfermants pour les hommes que pour les femmes (Van Enis, 2013 :3). Les femmes assument la maternité (*motherhood*) ainsi que les tâches ménagères et de garde d'enfants alors que les hommes pourvoient aux besoins financiers de la famille. En dehors du mariage légal, le concubinage est une autre relation interpersonnelle et sexuelle entre un homme et une femme dans laquelle le couple ne veut pas ou ne peut pas contracter un mariage civil néanmoins reconnu par la tradition. Ce genre de relations amoureuses est parfois vu comme une

forme de violence conjugale mais qui n'attire pas des sanctions légales ni traditionnelles même si le premier mariage est reconnu de droit. Dans le cas des violences dans le mariage, les conjoints violents peuvent être poursuivis par la loi. Toutefois, dans bon nombre de sociétés traditionnelles africaines, le rapport sexuel forcé n'est pas légiféré comme étant une violence car le mari a le droit de profiter sexuellement, sans limite, de son épouse (https://www.who.int/gender/violence /VAW Frenchpack.pdf.)

L'Afrique, avec son cadre patriarcal et son système des pratiques culturelles centré sur les hommes est très répandues dans les premières années du mariage, et souvent marquée par des explosions de violence verbale, accusation et contre-accusation, harcèlement, et/ou des violences physiques (Jankowiak, 2008).

Définitions et types de violence

Il n'est pas du tout aisé de définir la violence qu'il ne l'ait pour l'identifier. Selon l'Encyclopoedia Universalis, la violence est une force brutale, un abus ou un déchaînement de la force. Les organismes sécuritaires, politiques, médiatiques, judiciaires, internationaux ou nationaux s'en réfèrent comme agression ou criminalité, terrorisme, torture mais il existe des formes de violence plus discrètes tout aussi horrible comme l'exploitation économique. Sur le plan conceptuel, la violence devient encore difficile à définir. Elle donne l'impression d'un délit ou d'une infraction contre les règles ou les normes définissant le normal, le naturel et le légal (Yves Michaud in Encyclopoedia Universalis, p. 669). La violence peut s'exercer pour obtenir ou pas quelque chose. La violence donc s'exerce sur le plan physique, juridique, économique, morale ou parfois littéraire. La violence littéraire (comparativement à la violence verbale), nous intéresse aussi d'autant plus que les mots écrits peuvent être aussi virulents que la torture physique et peut tout aussi bien conduire à la mort (suicide). Plus que les coups, la violence morale est la plus difficile à endurer.

Le concept de violence domestique s'articule autour des normes, des valeurs et des rôles socioculturels qui, dans certains cas, contribuent à la manifestation de certains comportements de violence. Donc définir les violences domestiques universellement en rapport avec des normes sociétales et professionnelles devient quelque peu difficile vu par les sociologues, les magistrats, psychiatres, féministes et les traditionnalistes. La nature des violences et le cadre dans lequel elles s'exercent ainsi que ses origines dans les relations amoureuses ou pas conduisent à des définitions diverses. Les violences conjugales ou entre partenaires intimes sont de plusieurs types et peuvent prendre une ou plusieurs formes, notamment abus émotionnel, psychologique, culturelle, physique, verbal, sexuel voire économique. Les violences physiques dans une relation d'amour peuvent se manifester par le viol, les coups et blessures, des menaces de mort, l'enlèvement, l'harcèlement sexuel, la séquestration, la tentative de meurtre, l'agression armée, l'homicide involontaire, etc. Certains actes de violence acceptables dans une société, peut ne pas être acceptables dans une société tierce. La violence peut-être perpétrée par un proche ou pas. Elle touche donc les hommes, les femmes ou les adolescents filles et garçons, qu'ils soient mariés ou pas. Schwander, (2003) estime qu'il y a violence conjugale lorsqu'une personne exerce ou menace d'exercer une violence physique, psychique ou sexuelle au sein d'une relation conjugale en cours ou dissoute. La violence domestique intervient aussi dans les relations de couple séparé ou cohabitant.

L'inclusion du mot « pouvoir », en plus de l'expression « recours à la force physique », élargit la nature d'un acte violent et élargit la compréhension conventionnelle de la violence pour inclure les actes qui résultent d'une relation de pouvoir, y compris les menaces et l'intimidation. L'« usage du pouvoir » sert également à inclure la négligence ou les actes d'omission, en plus des actes violents de commission les plus évidents. Ainsi, « l'utilisation de la force ou du pouvoir physique » doit être comprise comme incluant la négligence et tous les types d'abus physiques, sexuels et psychologiques, ainsi que le suicide et d'autres actes d'auto-abus. (https://www.who.int/violence_

injury_prevention/violence/world_report /en/chap1.pdf)

Résumé du roman

Vie de femme, vie de sang est un roman autobiographique qui raconte la vie de Fatima, une jeune fille qui tentait de repasser son baccalauréat après son premier échec. Elle rencontra pour la première fois Ambroise, un technicien en froid dans une discothèque de la ville pendant les fêtes de la St Sylvestre. Leur chemin se croisa encore lors d'une des représentations théâtrales et ce fut le début de leur relation amoureuse. Peu après, Fatou passa ses examens mais une fois de plus, elle échoua le Bac. Elle était déprimée. Le Ministère de l'Education recrutait des enseignants en ce moment-là. Encouragée par ses sœurs, elle postula. Fatou fut sélectionnée et postée comme enseignante dans une autre ville mais ils se revoyaient avec Ambroise pendant les weekends. Entre-temps, Ambroise multipliait ses conquêtes de filles malgré tout. Quelques mois plus tard, Fatou était enceinte d'Ambroise. Elle donna naissance à un petit garçon. Et ce fut le début des comportements violents de la part d'Ambroise qui continuait à courir avec beaucoup plus de filles. Il la battait si elle la surprenait avec une autre fille. L'arrivée du deuxième enfant ne changea pas grand-chose. Elle apprit par un coup de fil anonyme que son mari sortait avec une fille de leur rue, Rosemonde. A cause des problèmes au travail, Ambroise avait quitté sa famille pour aller vivre dans le village de sa mère. Fatou apprit qu'il vivait avec une autre femme. Les choses allaient de mal en pire entre Ambroise et Fatou. Même Rosemonde qui portait la grossesse d'Ambroise, n'osait plus cacher ses intentions de prendre la place de Fatou dans le foyer. Ambroise était devenu de plus en plus violent et grossier même devant les enfants ou les amies de Fatou et seule Fatou prenait la charge des enfants. Fatou et son amie Salima avaient établi un commerce et lors de leur visite à leurs distributeurs, elle rencontra Eric, un bel homme et de son goût qui avait aussi un problème avec son foyer. Ambroise avait appris la nouvelle de sa nouvelle relation et devint de plus en plus violent, et la famille de celui-ci tenta une réconciliation en proposant de venir demander la main de Fatou mais elle refusa catégoriquement. Ambroise menaça de tuer Fatou et ses enfants. La rupture fut consommée entre eux. Sa relation avec Eric seule comptait pour elle.

Analyse textuelle du roman Vie de femme, vie de sang

La violence contre les filles et les femmes est devenue une préoccupation mondiale car elle torture psychologiquement, elle tue physiquement, elle mutile sexuellement et elle ruine économiquement. C'est une des violations flagrantes des droits de l'homme les plus commises, et qui empêchent les femmes et les filles d'accéder à un niveau de vie comparativement égal à l'homme, à la sécurité aussi de vivre dignement et de jouir de leurs libertés les plus fondamentales. Le mariage par conséquent est un lieu d'expression des relations complémentaires de genre et un milieu idéal de négociation mais malheureusement cette institution est devenue surtout un lieu de violence. Les pratiques matrimoniales doivent être comprises dans un contexte de survie socioéconomique des individus et des familles. Le pouvoir masculin (patriarcat) est associé aux facteurs qui poussent les hommes à commettre des actes de violences contre les femmes dans le couple. Les types de violence domestique comprennent les violences physiques, verbales (également appelées violences émotionnelles, mentales ou psychologiques), sexuelles, économiques ou financières, sociales et spirituelles. Ces types de violence conjugale ont été catégorisés suivant deux dimensions du pouvoir masculin : structurelle et comportementale. La dimension structurelle s'article donc par le biais des inégalités socio-économiques dans le couple au détriment de la femme. La dimension comportementale s'explique par le fait que les comportements de pouvoir se manifestent à travers la dominance masculine. Cette dimension retenue est associée aux violences physiques ou sexuelles, ainsi qu'aux violences psychologiques.

La dimension structurelle des violences conjugales

Violence économique

La violence économique est tout acte qui vise à contrôler et à surveiller les mouvements financiers d'une femme en termes d'entrée et de sortie d'argent, en la privant des ressources économique ou en l'interdisant de travailler ou de faire du commerce. De nombreuses femmes sont privées d'une autonomie financière et ne dépendent qu'expressément de leur mari, ce qui les met dans

une situation économiques précaires. Ce type de violence est très peu connu et pas facilement détectable.

> Après mon accouchement, j'avais toujours gardé la forme [...] J'avais encore des atouts a faire valoir. Je décidai donc de m'inscrire dans une agence de mannequinat où je fus acceptée sans souci [...] Cela ne me rapportait pas beaucoup mais c'était suffisant pour compléter mes revenus afin de subvenir a mes besoins et à ceux de mon petit garçon. Défiler était plutôt une passion pour moi. Une passion rémunératrice (Vie de femme, 35)

A l'ère de la crise économique et sociale qui secoue actuellement l'Afrique, la condition de la femme et des familles ne semble pas au beau fixe. Fatou qui travaille comme enseignante complémentait ses rentrées d'argent en participant aux défilés de mode, mais après sa rencontre avec Ambroise, celui-ci usait de son autorité maritale maintenant pour lui interdire de défiler prétextant que c'est un métier des prostituées. Ceci est une forme de violence économique qui empêche la femme d'être économiquement indépendante du mari.

> A l'issue des sélections, j'étais retenue et je devais annoncer la nouvelle a la maison. Je n'avais pas défilé depuis longtemps parce qu'Ambroise n'aimait pas trop ca. Il assimilait cela à une forme de dépravation. Il essayait par tous les moyens de m'en empêcher mais en vain [...] Je n'acceptais pas tous les contrats. Vie de famille oblige. (Vie de femme, 52-53)

Lorsque les activités commerciales ou le travail de la femme et son indépendance économique est bien assurée, ceci est vécu comme une menace aux yeux de l'homme et provoque des violences de la part du mari surtout lorsque ce dernier est sans emploi ou sans une source de rentrée d'argent. Il sentira son pouvoir de chef de famille s'ébranler. Ambroise depuis tout le temps ne prenait pas soin de sa famille et c'est Fatou seul qui prenait la charge financière de leur foyer. Et voilà qu'elle se révolta contre ce comportement irresponsable et peu recommandable de l'époux.

> - Cause toujours. Je t'éliminerai toi et ton Eric.
> - Pauvre idiot. Tu n'es qu'un gigolo. Tu n'es pas Dieu pour ôter la vie a qui bon te semble. Je t'attends de pied ferme.
> - on verra bien qui aura le dernier mot.
> - Sors de ma vie et laisses-moi tranquille. C'est tout ce que je te demande. Je ne veux plus de toi. Occupes-toi des autres. Moi, j'en ai marre de toi.
> - Aujourd'hui, tu me racontes cela parce que tu as trouvé un autre.
> J'appris plus tard qu'il n'avait pas pu garder l'appartement que j'avais quitté quelques mois plus tôt. (Vie de femme, 117)

Les violences sociales

Sur le plan social, l'homme est sensé de prendre soin de sa famille en ce qui concerne la nourriture, la scolarité des enfants, du payement du loyer, et bien d'autres besoins. L'entretien des autres femmes, des dépenses entre amis et parfois de leurs propres familles attirent des situations conflictuelles. Les relations extraconjugales sont une forme de violences sociales les plus répandues dans les couples en Afrique. Ambroise qui a déjà eu un enfant hors du mariage avant de connaitre Fatou avait caché son existence. En plus, alors qu'il était avec déjà avec Fatou, il se permit encore d'engrosser Rosemonde, une fille de leur rue.

> - C'est ainsi que ton autre fils te manque aussi ? Je découvris l'existence de cet enfant par hasard. C'était au cours d'une sortie près d'un an après notre rencontre. Des amies à la maman de l'enfant l'avait appelé par le prénom de ce dernier. C'était la pratique. Quand tu mets au monde un enfant, on a du mal à prononcer ton prénom. Alors on t'appelle par le prénom de l'enfant (Vie de femme, 40).

Parfois, les violences envers les femmes sont perpétrées par d'autres femmes. L'humiliation publique face aux multiples conquêtes de son mari est déjà dévastatrice. Plus encore avec la complicité de sa belle-mère est une violence très osée d'une femme contre une autre, soit-elle ta belle-mère. La mère d'Ambroise cautionnait les relations amoureuses secrètes de son fils malgré le fait qu'il avait une femme au foyer avec des enfants. Fatou en avait pris vent mais n'avait jamais réagi violemment contre sa belle-mère.

> Un mois s'écoula. Des rumeurs me parvenaient. Ambroise vivrait avec une femme dans le village de sa mère. Ils auraient même pris l'habitude de venir en ville passer des weekends [...] Il avait

> réellement ramené sa mère mais il y avait une autre femme avec lui. Ainsi la mère d'Ambroise était complice des comportements peu recommandables de son fils. Comment une mère, sachant ce qu'endure la femme de son fils, la mère de ses petits enfants, pouvait-elle protéger ce dernier jusqu'à ce point ? (Vie de femme, 80)

La vulnérabilité sociale de la femme face à sa belle-famille engendre parfois des ruptures dans les liens qui les unissent et cela crée une distance entre eux. Dès sa grossesse, Fatou avait commencé sa descente aux enfers car il semblait comme si cette grossesse était indésirable. Cela pousse parfois aux problèmes de santé maternelle comme des fausses-couches ou des dépressions postnatales pour la femme, et Fatou en savait quelque chose.

> Ambroise, quant à lui, reprit ses bêtises de plus belles. […] J'avais mieux à faire. Je ne pensais qu'a ma grossesse. Je ne voulais pas surtout me faire du mauvais sang et entrainer des complications. J'étais presque à terme. (Vie de femme, 60)

Les dénonciations calomnieuses de la part des frères, sœurs, parents de l'époux contre la femme font que des nombreux couples et mariages se désintègrent car dans la tradition africaine, la femme doit rester obéissante et fidele aux injonctions de sa belle-famille pour ne pas attirer leur désapprobation de l'union avec leur fils. Fatou a été appelée de tous les noms par sa belle-famille : prostituée de luxe. Elle décide de les confronter face à face et d'avouer sa nouvelle relation avec Eric, mais cet affront lui attire d'autres formes de violences de la part d'Ambroise, son mari car cela est vue comme inacceptable dans la tradition.

> Je cherchai à rencontrer ses parents pour mettre les choses au clair. En présence de son père, sa tante, sa mère, je demandai de comprendre.
> - J'ai un autre homme dans ma vie et je ne suis pas prête a reprendre avec votre fils. Il m'est revenu que vous me traitez de tous les noms. Je voudrais que cela cesse […] Le lendemain, je reçus la visite d'Ambroise. On lui avait raconté mon entretien avec ses parents. Il trouvait cela osé de ma part d'avouer à ses parents que j'avais un autre homme
> - Tu trouves que je suis gonflée d'avoir dit la vérité ? Quand ils disaient que je me prostituais, qu'as-tu dit ou fait ? Tu n'as fais que confirmer ou bien ?
> - Non, mais ce n'était pas bien de le leur dire.
> - soit. Tes parents m'accusent de vouloir te tuer. Que viens-tu chercher chez moi ? (Vie de femme, 118-119)

L'émancipation des femmes confrontées aux violences domestiques tient de leur accès aux études, au travail et à son maintien. Pour maximiser leurs chances de sortir des relations violentes, l'autonomie financière et l'accompagnement par les entreprises sensibilisées aux problématiques des violences sont un enjeu critique. Des préjugés négatifs persistants contre ces femmes expliquent en gros les raisons qui entravent l'ascension des femmes au sommet du pouvoir organisationnel. De plus, la compétition farouche, l'agressivité et l'instinct de domination du mâle font partie de la vie des organisations étatiques et non-étatiques.

La dimension comportementale des violences conjugales

Le pouvoir de dominance masculine

Le concept du pouvoir n'est pas l'apanage d'un seul domaine d'étude. Il ressort des domaines comme la sociologie, le management, les sciences politiques, l'histoire, les études féministes, etc. le pouvoir se conçoit comme légitime ou illégitime, formel et informel, fonctionnel ou dysfonctionnel, répressif ou productrice, une domination ou une dépendance, pour ceux qui le détiennent ou le contestent illégitime. Ce pouvoir institutionnalise la toute-puissance du mari et du père dans le domaine privé (famille, mariage) et public (organisation) car même sur le plan du travail, l'homme garde ce pouvoir face à la femme.

> Une semaine après cette énième humiliation, j'appris que l'enfant de Rosemonde n'était ni plus ni moins que celui d'Ambroise. Il était bien l'auteur de la grossesse. Il le savait mais avait décidé de me le cacher. La nouvelle cette fois-ci, faillit me coûter la vie. J'étais toute bouleversée. Je restai deux jours dans ma chambre sans sortir ni manger. Je ne faisais que pleurer. (Vie de femme, 95)

Le mariage est une institution légale de

base entre homme et femme ainsi la relation conjugale présente un rapport de pouvoir entre la femme et le mari. L'époux étant l'autorité principale et chef de famille, il incombe donc à la femme de faire les travaux ménagers et à l'homme de prendre soin des besoins de la famille. Fatou en est consciente dans son foyer malgré le dysfonctionnement dans son mariage : elle s'occupe de tout, même les responsabilités qui incombent au mari. Elle détenait donc un certain pouvoir économique non le moindre s'il faudrait faire une comparaison avec Ambroise, son mari. Tous les biens mobiliers, voiture, motocyclette, et même l'appartement appartenaient à Fatou.

> Je n'avais pas fermé l'œil le reste du temps jusqu'au levée du jour. J'apprêtai Sydney pour l'école et le déposai […] Ambroise était toujours au lit. Je me décidai à le réveiller […] A son réveil, il ne voulait toujours pas discuter. Je n'insistai pas. Le soir, il rentra un peu plus tôt. Peut-être voulait-il éviter d'être à nouveau assailli par mes questions […] Cela se voyait. J'étais sur les nerfs. J'étais à bout. (vie de femme, 48).

Les processus culturels supposent qu'une femme se marie tôt; que sa contribution à la famille sera en tant que femme au foyer ; que le ménage sera dirigé par un homme et que l'homme fournira financièrement et « protégera » la famille. La protection des hommes est considérée comme une justification de l'exercice de l'autorité sur les femmes dans tous les domaines de prise de décision liés à la sphère publique (Metcalfe, 2011). Les femmes tendent à présenter un faible pouvoir relationnel conjugal. Fatou était occupée à faire les travaux ménagers alors que son mari était à côté sans rien faire. D'ailleurs, il ne pourvoit pas à ses responsabilités de mari et de père depuis le début. Cet acte est une démonstration du pouvoir masculin qui violente les autres membres de la famille.

> Un matin de pluie, Ambroise se pointa à la maison. C'était un week-end. J'étais à la maison en plein travaux ménagers. J'étais étonnée de le voir aussi à l'aise, alors que moi je me faisais toujours du souci pour lui (Vie de femme, 79)

Auparavant, certaines traditions, religions et cultures autorisaient le droit de battre les épouses car ces punitions physiques prouvent à suffisance que le mari a tous les droits et pouvoir sur la femme comme on aura le droit sur des biens matériels. Pour le simple fait que les hommes (père, frère, oncle) se chargent du contrôle des ressources familiales, cela leur donnaient automatiquement le pouvoir décisionnel sur les autres membres de famille.

> Mon amie m'a toujours narré de tes comportements de sauvage mais de là à faire cela en ma présence, c'est trop.
> - Je ferai ce que je voudrai ici. C'est chez moi.
> - Tu n'as même pas honte. Tu es chez toi ici ? C'est normal, tu ne sais pas comment Fatou a fait pour aménager son appartement [...] C'est facile d'endommager ce que tu n'as pas pu acheter et que tu ne pourras jamais acheter. Avec ton mode de vie, tu ne pourras même pas t'acheter une aiguille.
> - Je m'en fous. Je casserai tout et je partirai après. (Vie de femme, 102)

La nature de la relation au pouvoir, l'équilibre emploi/famille, le manque d'ambition des femmes, l'accès réduit aux réseaux et au capital social, l'éducation des femmes ou d'autres causes accroissent la marginalisation des femmes. Face au travail et aux besoins de sa famille, Fatou décidait de ne pas accepter certains contrats de travail. Ambroise bien qu'il n'aimait pas ce travail de mannequinat, avait tout de même accepté que Fatou voyage en dehors du pays. Sans l'autorisation du mari, une femme mariée ne pourrait pas voyager en dehors du pays selon la loi. Fatou le savait et devrait se calmer pour obtenir l'autorisation maritale alors qu'ils ne se parlaient pas pendant un certain moment.

> Certes, je n'avais pas cessé de défiler mais la fréquence avait diminuée. Je n'acceptais pas tous les contrats. Vie de famille oblige [...]
> - Tu daignes m'adresser la parole aujourd'hui ?
> - Je n'ai pas envie de me disputer avec toi. Tu veux bien m'écouter ? Ce que j'ai a te dire est important.
> - Je t'écoute.
> - J'ai un contrat de défilé et cela se passe à l'extérieur du pays [...]

Ambroise ne s'était pas opposé au voyage, peut-être parce que mon absence l'arrangeait beaucoup. (Vie de femme, 53)

La perpétuation du pouvoir masculin et du refus de son partage se font dans tous les domaines : la politique, l'éducation, le travail, etc. mais surtout dans la famille. Souvent, c'est au cours de premières années de mariage que les hommes font recours à la violence pour asseoir leur dominance et renforcer les normes sexistes inégalitaires durant les premières années du mariage surtout. Après l'accouchement de Fatou et les cérémonies traditionnelles de la naissance, qu'Ambroise avait véritablement commencé à se faire voir dans son caractère et dans sa démonstration du pouvoir masculin sur les femmes.

Ambroise commençait à me faire découvrir sa véritable personnalité. Ses défauts. Nous ne vivions pas ensemble. Je vivais toujours dans la maison familiale avec mon fils mais j'étais régulière chez lui. Il sortait avec presque une demi-douzaine de filles à la fois et était devenu violent avec moi. (Vie de femme, 35)

En milieu urbain, la famille tourne autour des statuts socioprofessionnels des conjoints. La femme qui autrefois était la reine du foyer, travaille aujourd'hui pour subvenir aux besoins du foyer au même titre que l'homme, et très souvent, toute la charge financière du ménage reste sur ses épaules surtout lorsque le chef de famille, le mari est au chômage. Ceci confère à la femme une semblance de pouvoir sur le mari. Fatou ayant acquis une voiture et une moto ainsi que tout ce qui se trouve dans l'appartement pouvait sans retenue opposer qu'Ambroise utilise la voiture ou la moto.

Je lui demandai de rester à la maison avec nous. Cette seule phrase le mit dans tous ses états.

- Tu te prends pour qui pour m'empêcher de sortir ?
- S'il te plait, pourquoi te fâches-tu ? Je voudrais tout simplement que tu restes avec ta famille, c'est tout […]
- Tu n'as aucun droit sur moi, c'est compris ? Je sors quand je veux et ce n'est pas toi qui m'en empêcheras [...]

Excédée, hors de moi, je bondis.

- Tu n'iras nulle part. surtout pas avec ma voiture.
- Ta voiture ! Quelle voiture ? Arrête-moi si tu peux. (Vie de femme, 89-90)

Dans le domaine du travail, ce pouvoir s'exerce par la concentration des femmes dans des emplois déqualifiés du secteur social comme l'enseignement, la garde des enfants, le travail domestique, le secrétariat, le commerce informel, etc. Fatou avait travaillé d'abord comme enseignante, un peu du mannequinat, du commerce informel, puis elle avait décroché un autre travail dans le domaine de la santé, tout cela prouve suffisamment le genre de travail auquel les femmes ont accès très souvent.

Je décrochai une fois encore un contrat de travail mais cette fois-ci dans un service de santé. J'aimais bien mon nouveau travail et mes collègues étaient gentils. Il régnait une ambiance de fraternité au sein du service. (Vie de femme, 33).

Le pouvoir masculin se démontre même dans le vocabulaire utilisé. La fraternité est usée pour signifier une relation/solidarité entre des frères et non pas trop souvent le vocable 'sororité', lien entre sœur. Bien que d'autres femmes acceptent les comportements adultérins de l'homme, il existe aussi celles qui par solidarité se joignent a celles opprimées pour lutter contre cette oppression du pouvoir masculin. En dehors de sa sœur Bali et de son amie Salima, Fatou a eu l'appui d'une femme inconnue qui lui a dévoilé les débauches de son mari Ambroise avec une fille de leur rue.

- Voila, votre mari sort avec une fille qui habite dans votre rue. Et vous la connaissez très bien.
- Comment le savez-vous ?
- J'habite aussi la rue. Ce que fait votre mari ne vous honore pas du tout. Personnellement, je n'apprecie pas. C'est pour cela que j'ai décide de vous avertir. De plus, vous etes une femme joyeuse et très gentille. Tout le monde le dit dans la rue. Vous ne méritez pas d'être traitée de la sorte par un homme.[…]
- Je vous remercie.
- Ne me remerciez pas. Je suis une femme et je sais ce qu'est une vie de femme. A bientôt. (Vie de femme, 62)

Le pouvoir de l'homme dans le mariage s'exerce tout aussi bien sur les plan physiques, psychologique, et sexuelle ce qui engendre aussi des violences dans ce même ordre. La femme, c'est le corps d'abord : le sexe, le ventre. Elles sont nées pour le mariage et la maternité, donc pour le foyer. Ce rapport de pouvoir peut parfois tourner contre l'homme si la femme se décidait à prendre sa destinée en main après des actes répétés de violence.

> Je venais de chasser Ambroise définitivement de ma vie [...] Quelques temps après l'incident chez moi, il tomba gravement malade. Ses parents m'accusèrent de l'avoir envouté, de vouloir le tuer parce que j'avais triché et que dans la culture, cela ne se faisait pas. Je serais une prostituée de luxe qui inviterait mes clients chez moi. (Vie de femme, 117-118)

Les violences physiques

Le rythme dans lequel se déroulent les violences physiques dans le monde est plus que les autres formes de violences. Les violences physiques sont souvent des agressions physiques palpables comme des torsions du bras, des brûlures de cigarette, des coups de couteau, strangulation, etc. ou une arme à feu, la séquestration, l'assassinat ou trop souvent aussi des rites traditionnelles nuisibles comme le gavage, les excisions, etc.

> Le coup de pied que je reçus par derrière était aussi inattendu que lâche. C'était Ambroise. Je me retrouvai à terre. Une fois debout, je me retournai. Il se tenait devant moi, puant la violence et prêt à en découdre avec moi. (Vie de femme, 90)

Les violences domestiques majoritairement connues sont celles perpétrées par les hommes sur les femmes. Les femmes font également preuve de violence dans leurs réactions face aux violences subies soit pour se défendre ou comme réaction à la torture émotionnelle, mais leurs actions représentent un faible pourcentage de la violence domestique. Franz Fanon dans sa réflexion sur la violence disait que la violence est un nettoyage pour se libérer. Une victime des violences domestiques, parfois, se ressaisit pour se défendre aussi par la violence. Fatou était excédée et avait réagi contre les coups d'Ambroise.

> Je n'avais pas fini ma phrase. Une pluie de coups s'abattit sur moi. Je décidai de me défendre. Résultat concluant. Il se retrouva avec une tenue en lambeaux et des griffures au corps. J'avais mis à contribution mes ongles de félin (Vie de femme, 91)

La violence physique généralement est suivie de violence psychologique (injures), et d'agression sexuelle pour mieux humilier la victime. Le désir de quitter une relation amoureuse a toujours était le point culminant des violences domestiques endurées mais elles restent prisonnières suite aux contraintes financiers, la peur des représailles par l'agresseur ou par sa propre famille (crime d'honneur), l'instinct maternel qui l'empêche d'abandonner ses enfants et surtout le manque de protection juridique.

> Commença alors mon calvaire. Le vrai Ambroise sortait tous les soirs. Ses week-ends, il les passait avec d'autres femmes plus âgées que lui. Des vieilles peaux qui pouvaient être sa mère. Il me laissait seule avec les enfants. Il ne s'occupait plus de rien. Nous nous parlions à peine. Il n'était jamais là. Je m'étais plaint à plusieurs reprises à ses frères, sœurs et à sa mère, mais rien n'y fit. (Vie de femme, 92)

Les violences psychologiques

La violence émotionnelle, mentale ou psychologique est décrite comme l'utilisation de mots pour critiquer, rabaisser ou diminuer la confiance de la femme, du mari ou d'un autre partenaire intime victime.

> - Je ne savais pas que tu étais si ingrat Ambroise.
> - Ingrat, moi ? Tu ne sais pas de quoi tu parles. Tu n'as encore rien vu. Si tu savais ce qui t'attend, tu la bouclerais de suite. Tu penses avoir trouve un mari mais tu te trompes.
> - J'espère que tu enregistres très bien ce que tu sors de ta bouche (Vie de femme, 91)

La violence domestique influe beaucoup sur la santé psychique des femmes avec des effets dévastateurs et parfois meurtriers. Elles deviennent névrosées avec des troubles dépressifs, de sommeil

et alimentaires, et retombent parfois elles-mêmes dans la consommation d'alcool ou de la drogue dure. Fatou, après avoir appris la réalité des relations intimes d'Ambroise et une fille du quartier, elle avait perdu le sommeil. Il pleurait.

> Ambroise me trompait. Mais avec qui ? Qu'est-ce qu'il complotait dans mon dos ? Il y avait tant de questions auxquelles je ne pouvais répondre. Cette nuit-là, je ne pus fermer l'œil un seul instant. Je sanglotais dans le lit. Ambroise l'avait remarqué mais ne voulait rien dire. Je tombais progressivement dans une grande déprime. Je dépérissais à vue d'œil (Vie de femme, 50)

Dans le milieu urbain, les cas de diffamation et de calomnie sont enregistrés comme crime. Les facteurs y afférents sont multiples, d'une simple jalousie à la vengeance pour des problèmes intimes ou d'argent et autres. Fatou, ayant appris les rumeurs des relations illicites de son mari et Rosemonde, la fille d'en face, décide de les confronter franchement et sans détours.

> - on vous accuse tous les deux de sortir ensemble. Est-ce que c'est vrai ?
> - Tantie, je vous ai déjà dit répondu. Je ne sais pas de quoi parlent les gens. Je n'ai jamais eu de relation avec votre mari. Et pourquoi le ferais-je donc avec tout ce que vous faites pour nous. Je ne suis pas si ingrate.
> - Tu sais ma chérie, je t'ai déjà dit que ce sont des médisances d'une mégère. Peut-être que cette personne est jalouse de voir ma famille dans le bonheur, ajouta Ambroise (Vie de femme, 66)

Les sévices physiques sont plus "visibles" que les sévices psychologiques, mais la profondeur des séquelles psychologiques est bien plus grande causées par les humiliations, l'interdiction de sortir ou d'avoir de la visite, le manque de moyens financiers, etc. sont des formes de violences souvent invisibles aux yeux de la loi et de la famille. Ces types de violences sont plus traumatisants que les sévices physiques. Fatou n'arrive plus à se concentrer sur son travail et son état de santé en souffre aussi.

> Je commençai à sombrer dans le désespoir. Au travail, cela se ressentait. Je ne donnais plus le meilleur de moi-même. Je perdais du poids à vue d'œil. Mon état de santé préoccupait les miens [...] Je commençai à vendre des tenues pour enfants et quelques divers. Peine perdue. (vie de femme, 92)

Les violences verbales c.-à-d. utiliser des mots pour essayer d'humilier la victime, crier sur la femme pour l'intimidé et parfois démarrez une dispute, puis rejetez le blâme sur la victime. La violence verbale peut être plus dramatique.

> - Sale pute. Tu me trompes ? Tu as osé ?
> - Pute, moi ? Ne me fais pas rire, Ambroise.
> - Tu aurais pu attendre que je te quitte !
> - Qu'est-ce qui te retient alors. Va-t-en d'ici en vitesse.
>
> Commença une engueulade qui ne prit fin que tard dans la nuit. (Vie de femme, 113)

D'autres violences d'ordre psychologiques pour les femmes battues incluent la peur de perdre leur emploi, leur maison et/ou la garde de leurs enfants si leur orientation sexuelle est connue dans le contexte de l'obtention d'aide. Le fait que les femmes battues ne reçoivent pas facilement et rapidement les protections juridiques et financières peut entraver leur capacité à subvenir à leurs besoins et à vivre de manière indépendante après avoir quitté l'agresseur. Fatou décida de vivre plutôt avec Eric, le nouvel homme que de continuer dans la violence. Elle garda ses deux enfants.

> J'avais tout perdu après ma séparation avec Ambroise. Il ne me restait de lui, qu'eux. Je devais tout reprendre à zéro. Mes biens, mon amour propre et ma confiance en moi. Même mes précieuses collections de faïence étaient parties en fumée. Ambroise avait tout détruit. Moi, l'amoureuse du luxe, des décorations d'intérieur. J'avais tout perdu (Vie de femme, 120)

Conclusion

Les femmes africaines subissent différentes formes de violence dans l'exercice de leurs droits économiques, sociopolitiques et culturels les plus légitimes. Le déni des droits humains fondamentaux et les violences domestiques influent profondément sur la qualité de vie de la femme, épouse, mère et fille à la fois, plus que celui des droits civils et politiques, de survie économique, de santé et d'éducation. Ces violences

envers les femmes sont parfois banalisées, voire encouragées par la tradition, la religion et par le manque de législation appropriée. La violence domestique est un phénomène social qui doit donc être minimisé à défaut être éradiqué en mettant en place des lois plus contraignantes et surtout par le renforcement des capacités de pouvoir politique et économique des femmes à partir de l'éducation des jeunes filles. Réduire la violence conjugale qu'à son aspect physique, serait de négliger tous ces autres types aussi horribles. Dans le roman Vie de femme, vie de sang, le protagoniste Fatou, comme d'autres mères, femmes africaines, procède par la négociation afin de préserver sa relation amoureuse avec Ambroise en se donnant corps et âme pour la prospérité de son foyer. En brisant le silence sur les violences subies et sur sa nouvelle relation avec un autre homme, Eric, est un geste libérateur qui a permis à Fatou de reprendre du pouvoir sur sa vie.

Ce travail préconise :

- ´un affermissement des institutions traditionnelles de résolution des conflits
- une réponse politique au problème d'une manière coordonnée
- des sanctions ou punition plus sévère pour un crime de violence domestique commis
- un renforcement de la sécurité économique des femmes (empowerment)
- une mise en place des initiatives de prévention des violences et de compensation des victimes
- une mise en place d'un mécanisme de dénonciation et de suivie pour les victimes de violences domestiques
- une mise en place des lois garantissant les droits des victimes
- une augmentation des quotas de représentation des femmes dans les instances de décision.

Si l'on s'accorde sur le fait que les violences domestique seraient propre au féminin, alors beaucoup d'hommes subissent d'autres formes de violences de la part des femmes aussi concernés et peuvent connaître d'ailleurs des violences similaires.

Funding

(TETFund/DESS/COE/ILORIN/ARJ)

"TETFund Projects 2017-2020"

Bibliographie

Amnesty International (2021) Afrique du Nord et Moyen-Orient. Les violences fondées sur le genre continuent de dévaster la vie des femmes dans la région. Communiqué de presse, March 8, 2021. https://www.amnesty.org/fr/latest/press-release/2021/03/mena-gender-based-violence-con tinues -to-devastate-lives-of-women-across-region/

Bureau fédéral de l'Egalité entre femmes et hommes (BFEG) (2012) Causes de la violence dans les relations de couple et facteurs de risque. Septembre 2012 www.egalite-suisse.ch https://www. vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie _privee/ViolenceDomestique/pdf/02_Causes.pdf

Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul, RS 0.311.35).

Derive, J. (2016) La littérature orale traditionnelle, un instrument d'éducation ? L'exemple des Dioula de Kong (un groupe manding de Côte-d'Ivoire) *Nordic Journal of African Studies* 25(3&4): 236–245 (2016)

Gelles, R. J., (1997) Intimate Violence in families, 3rd ed, *Sage publications*, 1997, p.l2.

Gordon, S. (2020) How to Identify Financial Abuse in a Relationship. Very Well Mind, May 06, 2020https://www.verywellmind.com/financial-abuse-4155224

Khan, M. (2000) La violence domestique a l'égard des femmes et des filles. *Digest Innocenti* No. 6, Juin 2000 UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, Centre de recherche Innocenti Florence - Italie)

Keusseu, J. (2017) En Afrique, la société a appris à la femme qu'elle devait se taire, se soumettre et supporter. le 31 août 2018 à 14h29 - Mis à jour le 31 août 2018 https://www. lemonde.fr/afrique/article/2018/08/31/en-afrique-la-societe-a-appris-a-la-femme-qu-elle-devait-se-taire-se-soumettre-et-supporter_5348611_3212.html

Metcalfe, Beverly Dawn (2011) Women, empowerment and development in Arab Gulf States: a critical appraisal of governance, culture and national human resource

development (HRD) frameworks, Human Resource Development International, 14:2, 131-148, http://dx.doi.org/10. 1080/136788 68.2011.558310

Mfoungué, C. B. (2012). Le mariage africain, entre tradition et modernité : étude socio-anthro- pologique du couple et du mariage dans la culture gabonaise. Sociologie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2012. Français. NNT : 2012MON30010.

Morbois, C., & Casalis, M.-F. (2000). La violence masculine à l'encontre des femmes. Actualité et Dossier en Santé Publique, (31), 42-51.

Ndiaye, C., Semujanga, J. (2004). L'Afrique subsaharienne. Dans Introduction aux littératures francophones. pp. 63-139. Presses de l'Université de Montréal. https://books.openedition. org/pum /10658 ?lang=en

Ndiaye. N. A. (2021) Violences basées sur le genre en Afrique de l'Ouest : cas du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne https://library.fes.de/pdf-files/bueros/fes-pscc/17675-20210510.pdf

Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (2021) Violence à l'encontre des femmes : Principaux faits. https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women

---------- O.M.S. Organisation mondiale de la Santé/London School of Hygiene and Tropical Medicine. Prévenir la violence exercée par des partenaires intimes et la violence sexuelle contre les femmes : intervenir et produire des données. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2010.

Strickland, D. (2021) What is sexual abuse in marriage? Focus on the family. September 13, 2021 https://www.focusonthefamily.com/marriage/what-is-sexual-abuse-in-marriage/

UNICEF (2000) La violence domestique a l'égard des femmes et des filles. *Digest Innocenti*, No. 6 juin 2000 Fonds des Nations Unies pour l'Enfance Centre de recherche Innocenti Florence - Italie

UN Human Rights Council Secretariat. (2018). Report of the Independent Expert on Protection against Violence and Discrimination Based on Sexual Orientation and Gender Identity. A/HRC/38/43. New York: UN General Assembly. http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/HRC/38/43. UN Women. forthcoming. 'Progress of the World's Women 2018'. UN Women

Van Enis, N. (2013) Universel patriarcat et legendaire patriarcat. Culture d'alternatives. Barricade 2013.

Wellek, R., Waren, A. (1963). Theory of Literature. London, Penguin Books p. 228.

Zarka, C. (2017) « Institutionnalisation des études féministes. Enseigner le féminisme ? Un projet paradoxal », Les cahiers du CEDREF [En ligne], 10 | 2001, mis en ligne le 25 septembre 2009, consulté le 20 février 2020. URL : http://journals.openedition.org/cedref/264.